Calais : un migrant koweïtien harcèle une riveraine puis roue de coups un policier ; le tribunal le condamne à une amende de quelques centaines d'euros

27/02/2023 à 10h09



À la fin du mois de février, un migrant d'origine koweïtienne a été condamné à une amende délictuelle pour avoir frappé un policier Article réservé aux abonnés

Le **22 février dernier,** vers 12 h 50, à Calais, une habitante appelle la police car un homme, un ressortissant koweïtien de 26 ans, passablement ivre, se trouve sur l'un des paliers de son immeuble et **se comporte de manière agressive**.

À l'arrivée des fonctionnaires de police, l'individu montre un comportement **violent et dangereux**. Il est donc menotté après avoir tenté de donner un coup de tête à l'un des policiers. Il est conduit au centre hospitalier pour des soins dus à son alcoolisation. À l'arrivée à l'hôpital, l'homme se rebelle et distribue **plusieurs coups de pied à l'un des membres des forces de l'ordre**. Suite à cette agression, une plainte est déposée par la victime.

(…) Le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer l'a condamné à **une amende délictuelle de 300 € assortie d'un sursis**. En outre, il devra indemniser la victime à hauteur de 200 € pour le préjudice moral et à hauteur de 450 € pour les frais d'avocat.

La Voix du Nord

(Merci à René)